BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Oléiculture

PACA
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

n°21
21 décembre 2020

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référents filière & rédacteurs

Jean-Michel DURIEZ
France Olive - AFIDOL
jean-michel.duriez@franceolive.fr

Chloé MESTDAGH
Centre Technique de l'Olivier
chloe.mestdagh@franceolive.fr

Directeur de publication

André Bernard
Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte d'Azur
Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service régional de l'Alimentation PACA
132 boulevard de Paris
13000 Marseille

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Bilan climatique

L'hiver 2020 se caractérise par des températures douces et de rares pluies. Les conditions printanières sont assez similaires avec une accentuation des pluies sur les mois d'avril, mai et juin. La période estivale est sèche et chaude. Les conditions climatiques automnales sont sèches et douces à l'exception du mois d'octobre, où les températures enregistrées sont en dessous des moyennes saisonnières.

Bilan sanitaire :

- **Maladies :**
  - Œil de paon : Conditions climatiques favorables. Les symptômes observés ont été plus importants au printemps qu'à l'automne.
  - Cercosporiose : Conditions climatiques favorables. Sur l'année 2020, une nette augmentation des symptômes est à signaler.
  - Dalmaticose : Dégâts importants cette année à mettre en relation avec une pression mouche de l'olive et l'observation de piqûres de nutrition et/ou de ponte importantes dès le début de saison.
  - Fumagine : Développement importants de symptômes sur les Alpes-Maritimes suite à l'infestation de cochenilles (*Saissetia oleae*) ou de cicadelles (*Metcalfa pruinosa*).
- **Ravageurs :**
  - Mouche de l'olive : Captures élevées dès le début de saison en opposition aux faibles taux de dégâts enregistrés.
  - Teigne : Importantes pertes de récolte constatées sur les Alpes-de-Haute-Provence et la Drôme.

Présentation du réseau

SOMMAIRE

Répartition spatiale des parcelles d'observations

Le réseau fonctionne grâce à l'observation d'un réseau de parcelles :

- **Des parcelles de référence** : 2 parcelles dans les Alpes-Maritimes, 3 parcelles dans le Var, 2 parcelles dans les Alpes-de-Haute Provence, 3 parcelles dans les Bouches-du-Rhône, 1 parcelle dans la Drôme , 2 parcelles dans le Vaucluse et une en Ardèche. Ces parcelles font l'objet d'un suivi régulier avec des observations aux stades clés de développement (floraison, durcissement du noyau, maturité du fruit).
- **Des parcelles fixes** : Elles font l'objet d'un suivi régulier au cours de la saison estivale (juin à octobre). Elles sont réparties comme suit : 5 parcelles dans les Alpes-Maritimes, 2 parcelles dans le Var, 4 parcelles dans les Alpes-de-Haute-Provence, 6 parcelles dans les Bouches-du-Rhône, 4 parcelles dans la Drôme et 4 parcelles dans le Vaucluse.
- **Des parcelles flottantes :** Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire oléicole et sont suivies de manière plus aléatoire. Des observations ponctuelles sont réalisées par les techniciens et sont partagées au cours des réunions du réseaux SBT.
- **Un réseau de piégeage mouche** : constitué de pièges à phéromone dont l'objectif est de décrire la dynamique des vols de la mouche de l'olive. Le réseau est constitué de 25 piégeurs annuels.

Protocoles d'observations et réseau d'observateurs.

Sur les **parcelles de référence** les observations sont réalisées par les techniciens du Centre Technique de l'Olivier, des Chambres d'Agriculture, des Civam et de Coopératives agricoles. Trois périodes d'observation sont établies : janv/fév pour évaluer l'inoculum fongique, mai/juin pour évaluer la floraison, courant juillet pour évaluer l'avancement du durcissement du noyau et la pression mouche et oct/nov pour évaluer la maturité des fruits, la pression mouche et les maladies fongiques.
En parallèle, les observations des **parcelles fixes** sont effectuées par des techniciens des Chambres d'Agriculture, d'OP, des Civam et de Coopératives agricoles selon les protocoles d'observations DGAL. Les observations portent essentiellement sur la dynamique des vols de la mouche et les dégâts causés sur les fruits. D'autres observations peuvent être réalisées selon les problématiques rencontrées.

Les **parcelles flottantes** sont observées par l'ensemble des techniciens du réseau de manière aléatoires. Les observations réalisées sont variables selon les problématiques rencontrées.

Pour le **réseau de piégeage mouche**, les pièges sont relevés au minimum une fois par semaine. L'ensemble des relevés est enregistré sur le site Gestolive, qui est accessible par tous.

	Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Sept		Octobre		Récolte
	1er au 15	15 au 30	1er au 15	15 au 30	1er au 15	15 au 30	1er au 15	15 au 30	1er au 15	15 au 30	1er au 15	15 au 30	1er au 15	15 au 30	1er au 15	15 au 30	
Mouche de l'olive																	
Teigne																	
Cochenille noire																	
Punaise diabolique																	
Pyrale du jasmin																	
Otiorhynque																	
Hylèsine																	
Œil de paon																	
Cercosporiose																	
Dalmaticose																	
Antracnose																	
Brunissement																	

Présentation du réseau

SOMMAIRE

Dispositif de modélisation et réseau de station météo.

Un réseau de station météo réparti sur l'ensemble du territoire oléicole permet d'affiner l'évaluation du risque pour certains bio-agresseurs.

Il existe un modèle mouche de l'olive qui peut être mis à jour grâce aux données climatiques collectées par ce réseau de station météo. En revanche, il nous est peu utile au cours de la saison puisque nous ne disposons pas de données météo prédictives. Le modèle est utilisé pour la rétrospective de la saison passée.

Il existe un modèle œil de paon, mis à jour par le CRIIAM Sud. Ce dernier permet de déterminer le nombre d'épisodes contaminants selon les données météorologiques enregistrées sur 48 stations. Aucune donnée météorologique prévisionnelle n'est utilisée.

A l'heure actuelle, les modèles dont dispose la filière olive ne sont pas prédictifs.

Pression biotique

SOMMAIRE

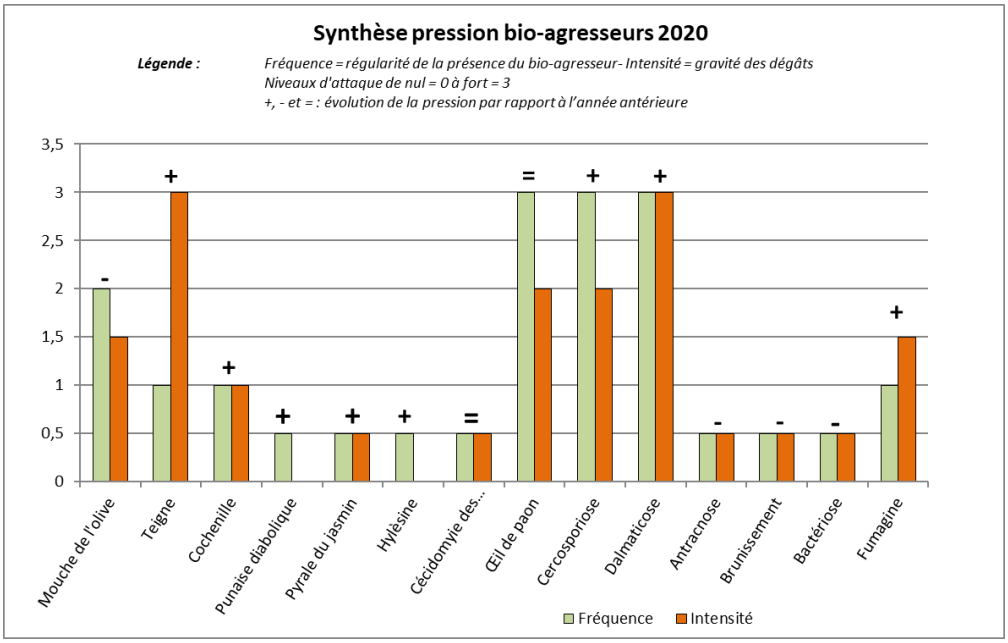

L'année 2020 se caractérise par une forte pression des maladies fongiques du feuillage (œil de paon et cercosporiose). Les conditions climatiques du printemps ont été favorables au développement des conidies et ont conduit à d'importantes contaminations constatées à la fin du printemps. Une recrudescence des symptômes de cercosporiose a été observée cette année.

La pression mouche a été soutenue mais correspond à la pression historique enregistrée sur les secteurs. Les dégâts enregistrés ont été plus faibles que l'année 2019 voire inexistants sur certains secteurs. En revanche, la précocité des piqûres de ponte du début de saison a conduit à des taux de fruits dalmatiqués très importants dès le début du mois de juillet. Sur certains secteurs, ce phénomène a entrainé de lourdes pertes de récolte.

Des dégâts de teigne ont été signalés et ont conduit à d'importantes pertes de récolte.

Plusieurs foyers de développement de fumagine ont été observés suite à l'apparition de cochenilles ou cicadelles. Ces symptômes ont entrainé des pertes de vigueur importantes pour les arbres.

Bilan climatique régional

Les graphiques sont construits à partir de données CIRAME. Les données de l'année sont comparées à une moyenne sur 30 ans. Les données manquantes pour l'Ardèche et la Drôme ont été complétées grâce au réseau de station météo suivies par le Centre Technique de l'olivier. Le bilan hydrique est réalisé grâce aux différentes données collectées par les stations météorologiques du Centre Technique de l'Olivier.

- Bilan thermique

L'hiver 2019 a été plutôt doux avec peu de gelées enregistrées. Les données relevées se situent au-dessus des normales saisonnières.

À la fin du mois de mars, une chute des températures est observée jusqu'au début du mois d'avril où ces dernières dépassent à nouveau les moyennes thermiques enregistrées depuis 30 ans. Ce phénomène a conduit à une accélération de la physiologie des arbres (entrée en végétation plus précoce, floraison avancée, etc).

Les températures estivales sont restées autour des normales saisonnières avec plusieurs pics de chaleurs enregistrés au cours des mois de juillet et d'août.

Le mois de septembre a été accompagné de températures douces et largement au-dessus des normales saisonnières. Puis un refroidissement au cours du mois d'octobre a été observé, avec des températures nettement en dessous de la moyenne enregistrée sur 30 ans. Un retour aux températures normales saisonnières a été atteint à partir de la mi-novembre.

- Bilan hydrique

-Alpes-de-Haute-Provence : L'hiver a été relativement sec. Le printemps a été pluvieux (environ 200mm). La période estivale a été sèche avec quelques épisodes orageux (cumul inférieur à 20mm). L'automne a été assez pluvieux avec 190mm enregistrés . Le cumul de pluviométrie sur l'année s'élève à environ 530mm.

-Alpes-Maritimes : Le printemps a été pluvieux mais avec de grosses disparités observées selon les secteurs (de 150 à plus de 300mm !). L'été a été sec avec quelques épisodes orageux (cumul inférieur à 40mm) mais selon les secteurs, les épisodes orageux ont pu être plus ou moins conséquents. L'automne a été pluvieux (environ 200mm) avec des inondations enregistrées le 02/10 sur les communes localisées autour du cours d'eau de La Vésubie. Le cumul de pluviométrie sur l'année s'élève à environ 530mm (hors secteurs inondés).

-Ardèche : L'hiver et le printemps ont été pluvieux et accompagnés de violents épisodes orageux au mois de juin (environ 200mm). L'été a été sec avec quelques épisodes orageux (cumul inférieur à 60mm). L'automne a été pluvieux avec 190mm enregistrés . Le cumul de pluviométrie sur l'année s'élève à plus de 600mm.

-Bouches-du-Rhône : Le printemps a été pluvieux (plus de 200mm). L'été a été sec avec quelques épisodes orageux (cumul inférieur à 20mm). L'automne a été assez pluvieux avec 150mm enregistrés. Le cumul de pluviométrie sur l'année s'élève à environ 430mm.

-Drôme : L'hiver a été particulièrement sec tandis que le printemps a été pluvieux (environ 200mm). La période estivale a été sèche avec quelques épisodes orageux (cumul inférieur à 60mm). L'automne a été peu pluvieux avec seulement 100mm enregistrés. Le cumul de pluviométrie sur l'année s'élève à plus de 400mm.

-Var : Le printemps a été pluvieux (plus de 240mm). L'été a été sec avec quelques épisodes orageux (inférieurs à 60mm). L'automne a été assez pluvieux avec moins de 120mm enregistrés. Le cumul de pluviométrie sur l'année s'élève à environ 400mm.

-Vaucluse : Le printemps a été peu pluvieux (environ 150mm). L'été a été sec avec quelques épisodes orageux (inférieurs à 50mm). L'automne a été assez pluvieux avec plus de 150mm enregistrés. Le cumul de pluviométrie sur l'année s'élève à environ 400mm.

- ✓ Alpes-de-Haute-Provence

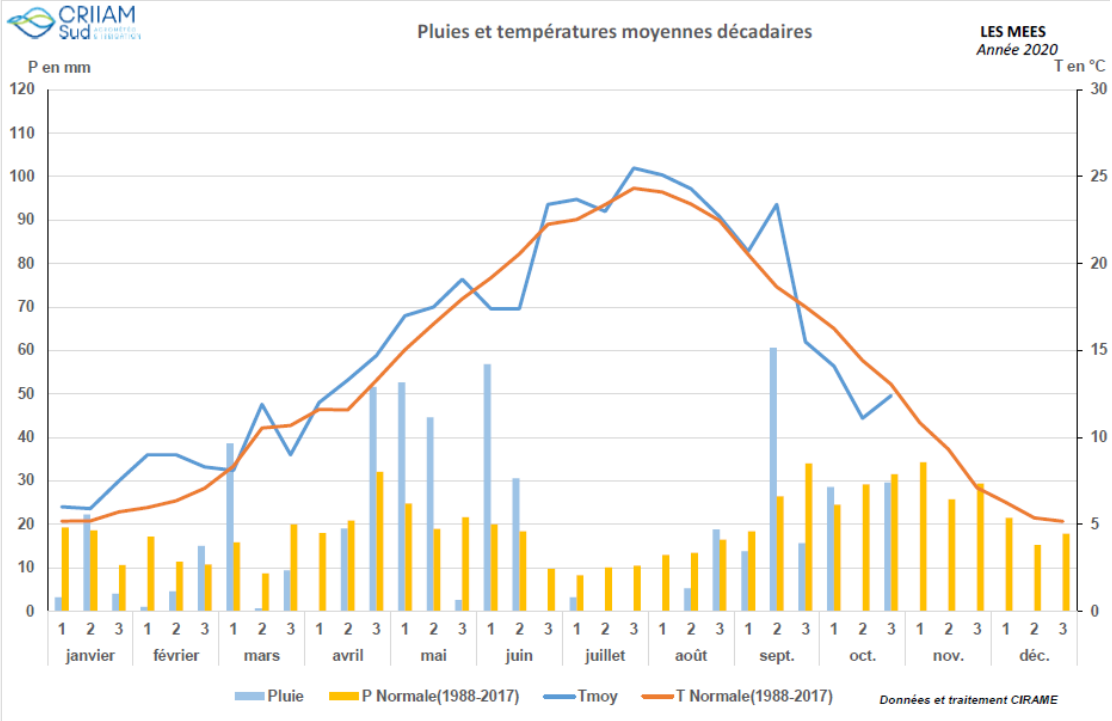

- ✓ Alpes-Maritimes

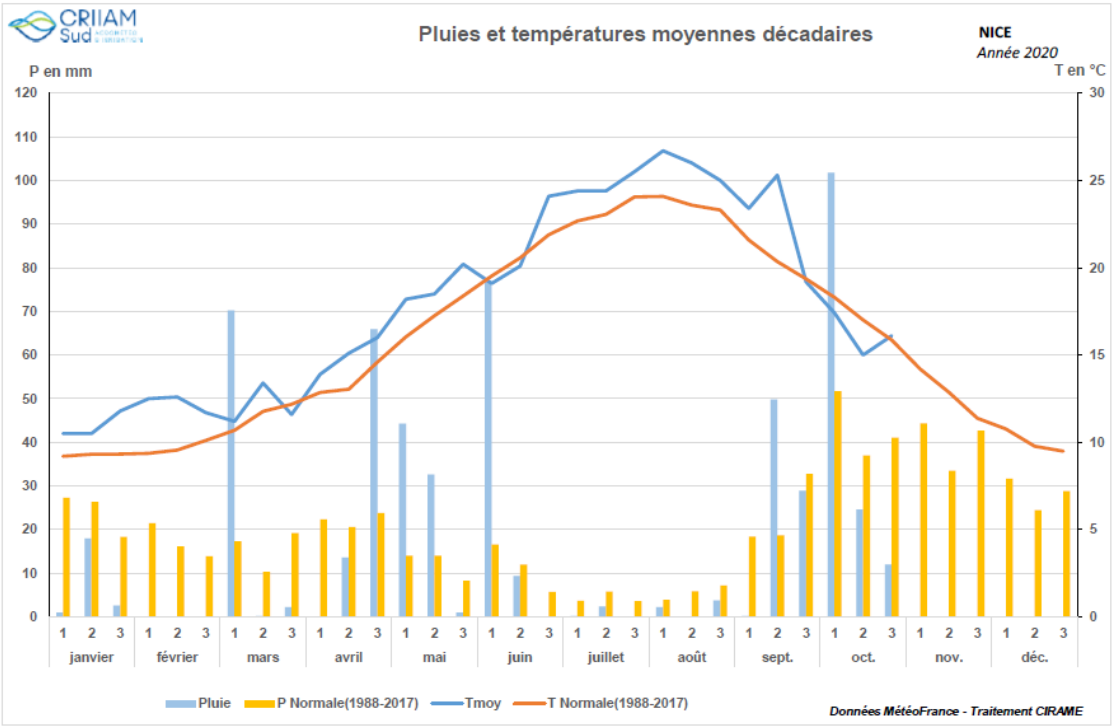

✓ Ardèche

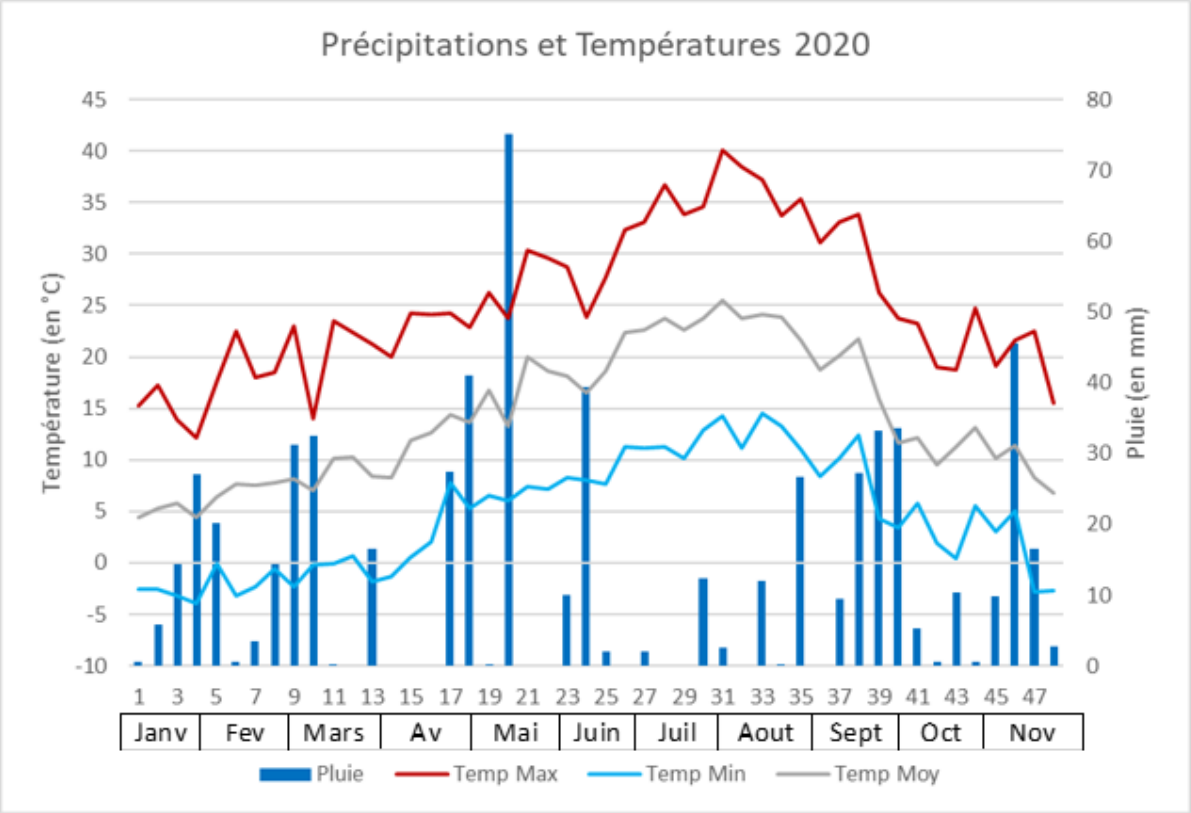

✓ Bouches-du-Rhône

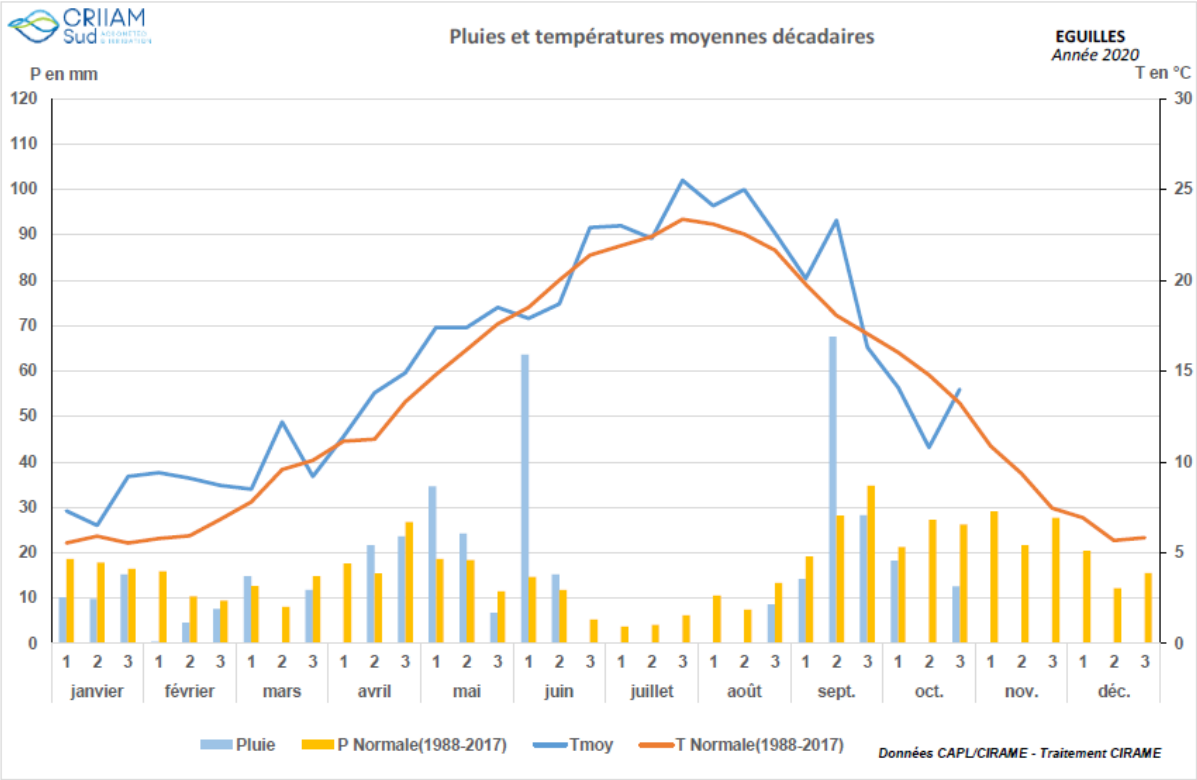

✓ Drôme

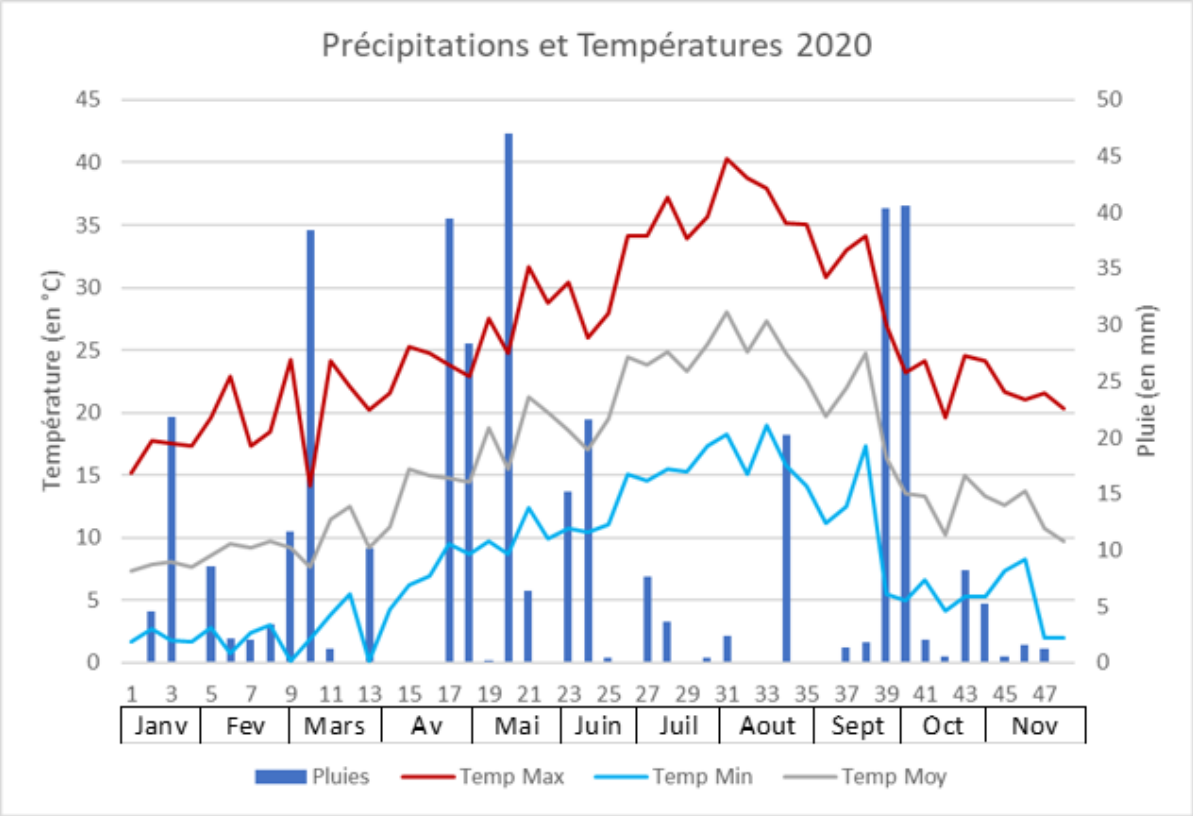
Précipitations et Températures 2020
Température (en °C)
Pluie (en mm)
Janv
Fev
Mars
Av
Mai
Juin
Juil
Aout
Sept
Oct
Nov
Pluies
Temp Max
Temp Min
Temp Moy

✓ Var

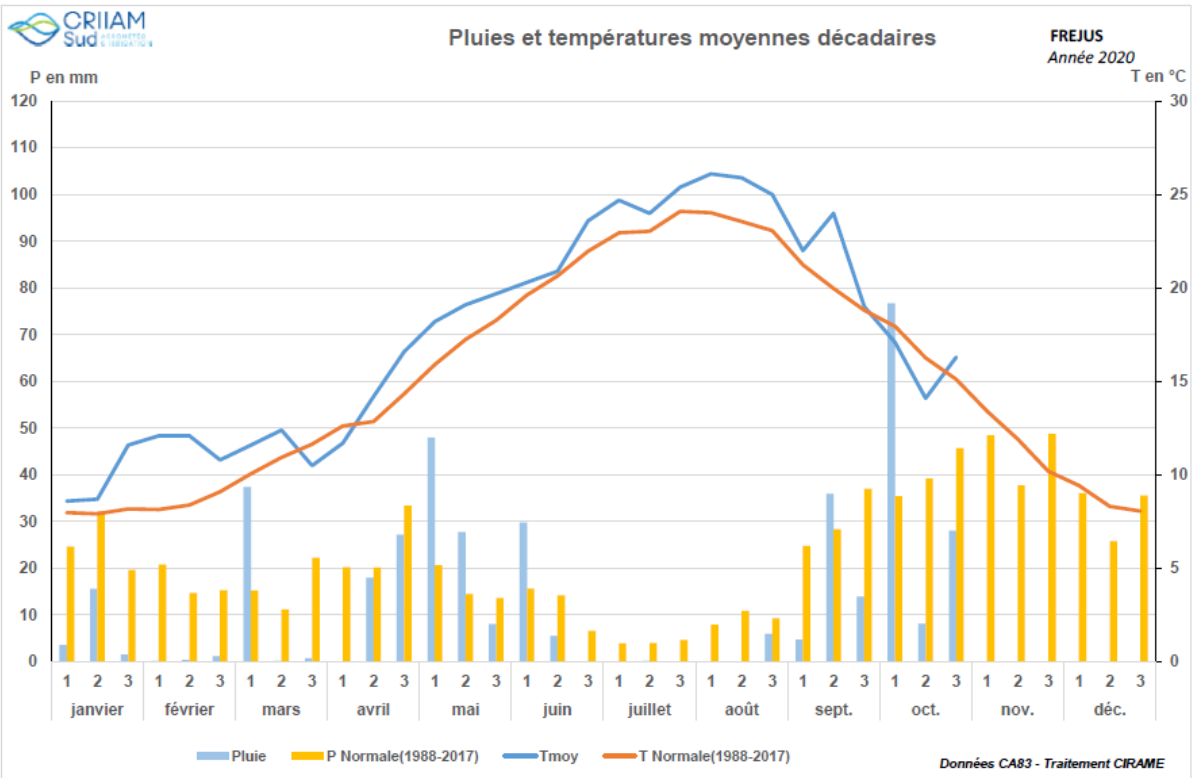
CRIIAM Sud
Pluies et températures moyennes décadaires
FREJUS
Année 2020
P en mm
T en °C
janvier
février
mars
avril
mai
juin
juillet
août
sept.
oct.
nov.
déc.
Pluie
P Normale(1988-2017)
Tmoy
T Normale(1988-2017)
Données CA83 - Traitement CIRAME

✓ Vaucluse

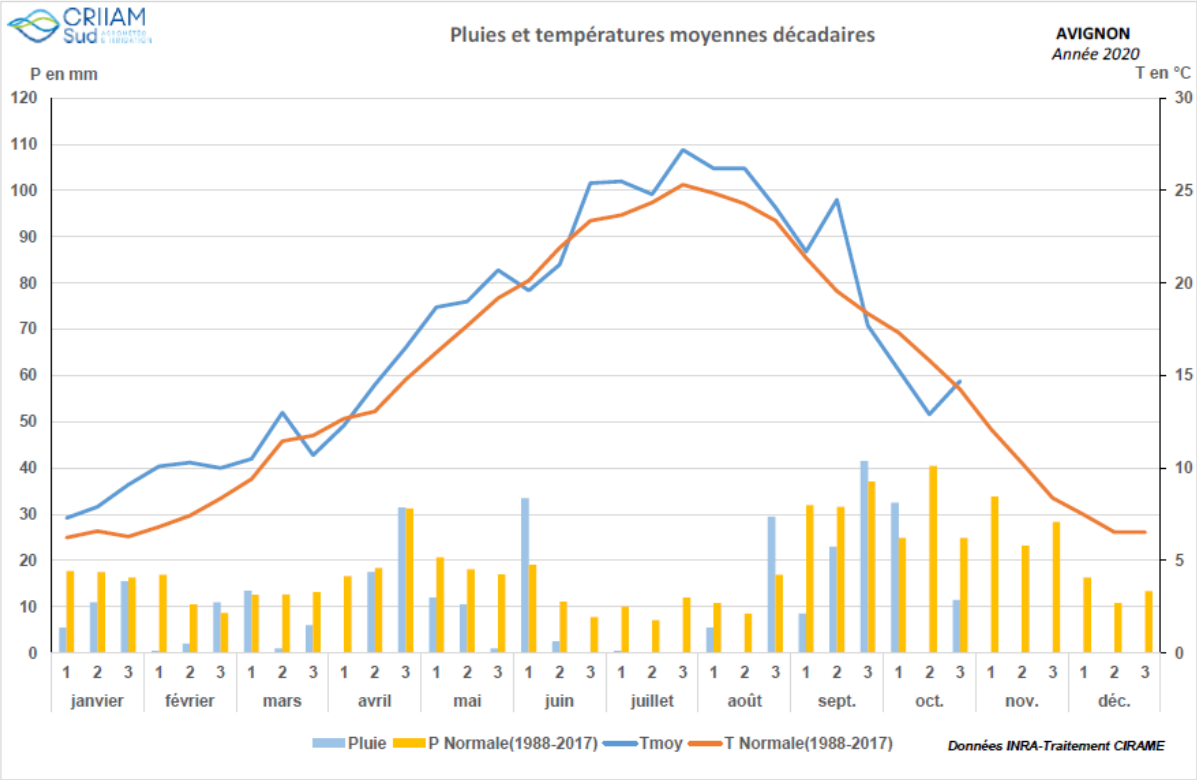

- Incidents climatiques :
  - ✓ Inondations

Les épisodes pluvieux du 2 octobre ont provoqué de violentes inondations sur le département des Alpes-Maritimes le long du cours d'eau La Vésubie.

✓ Pic de chaleurs.

À la fin du mois de juillet (29/07), les départements ont été placés en vigilance Canicule. La Drôme a subi un deuxième épisode caniculaire autour du 7 août.

✓ Gelée

Un épisode gélif a été enregistré à la fin du mois de mars (25 et 26 mars) sur plusieurs secteurs. Ce phénomène a eu des effets néfastes sur le développement physiologique des secteurs les plus précoces (ébauches des grappes florales brulées, aucun développement de grappes florales, etc).

La répartition spatiale des zones touchées par cet épisode est disponible en cliquant ici.

Facteurs de risque phyto-sanitaire

SOMMAIRE

Stades phénologiques clés.

-Stade BBCH 00 : Débourrement a débuté entre mi-février et mi-mars selon la précocité des secteurs et des variétés.

-Stade BBCH 52 « Début du développement des bouquets floraux » : atteint mi-mars dans les Bouches-du-Rhône et le Var, entre mi-mars et fin mars sur les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes, et le Vaucluse et entre début avril et fin avril dans la Drôme.

-Stade BBCH 65 « Pleine floraison » : atteint au cours de la dernière décade de mai sur le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, et sur les secteurs précoces des Alpes-Maritimes et du Var. Atteint au début du mois de juin sur les Alpes-de-Haute-Provence, la Drôme et les secteurs en altitude des Alpes-Maritimes et du Var.

-Stade BBCH 75 « les fruits ont atteint 50% de leur taille finale et les noyaux deviennent durs » : atteint au cours de la première quinzaine de juillet sur l'ensemble des secteurs, à l'exception des secteurs plus tardifs des Alpes-Maritimes, des Alpes-de-Haute-Provence, de la Drôme et du Var.

-Stade BBCH 81 « Début de coloration des fruits » : Atteint au cours de la deuxième quinzaine de septembre sur l'ensemble des secteurs à l'exception des secteurs en altitude des Alpes-de-Haute-Provence et de la Drôme.

De manière générale, une avance au niveau de la phénologie des arbres a été observée tout au long de la campagne 2020 (environ 2 à 3 semaines en début de saison et 10 à 15 jours en fin de campagne).

Maladies

SOMMAIRE

Œil de paon *(Fusicladium oleagineum)*

Cette maladie est causée par le développement du champignon *Spilocaea oleaginum*. Les symptômes sont facilement reconnaissables avec l'apparition de taches circulaires de couleur brune ou jaunâtre sur la face supérieure des feuilles. Une fois la feuille contaminée, elle finit par chuter. Plus occasionnellement, des symptômes sur le pédoncule des fruits peuvent apparaître.

L'hiver 2020, doux et pluvieux, a été favorable aux contaminations, tout comme les conditions climatiques printanières. À la fin du printemps, de nombreux symptômes ont été observés.

De la même façon, les températures et la pluviométrie de l'automne ont été favorables au développement de la maladie mais peu de symptômes visibles ont été observés.

Symptômes sur feuilles caractéristiques de l'Œil de paon

Crédit photo : France Olive

Maladies – Œil de paon

Les résultats du modèle prédictif œil de paon des années 2019 et 2020 sont représentés sur les graphiques ci-dessous. Au printemps 2020, plus de 50% des sites observés présentent à minima 4 épisodes contaminants enregistrés de mars à juin. La proportion était plus faible en 2019 (39%) avec un mois de juin plus sec et chaud qui a eu tendance à limiter les contaminations.

L'automne 2020 a été favorable aux contaminations avec en moyenne 69% des sites observés qui présentent plus de 4 épisodes contaminants (contre 71% en 2019).

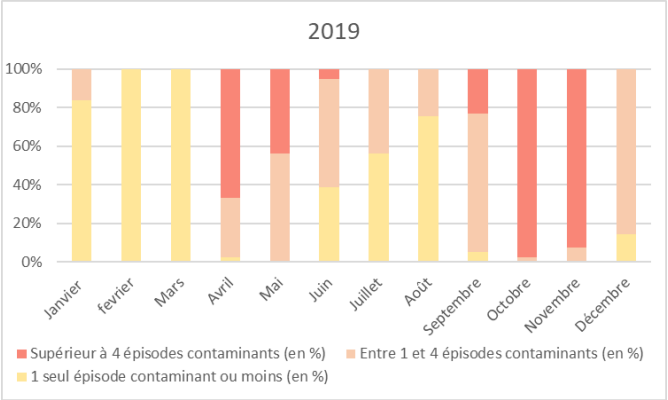

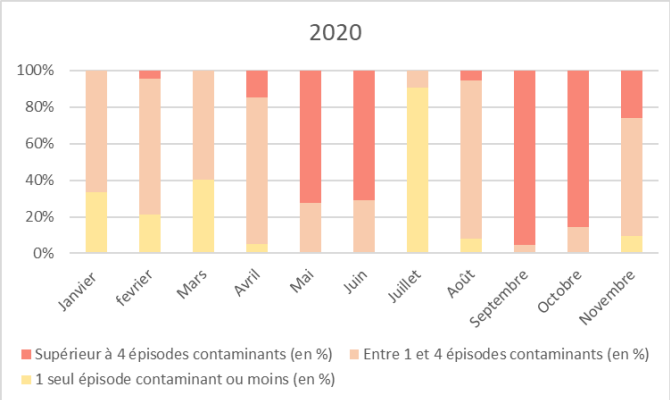

Répartition mensuelle de la proportion de sites observés qui ont enregistré 1 épisode contaminant ou moins, entre 1 et 4, et au-delà de 4 épisodes contaminants sur 2019 (à gauche) et 2020 (à droite).

À noter qu'après un épisode contaminant recensé, la contamination n'est possible que si l'inoculum est initialement présent au sein du verger.

Cercosporiose *(Pseudocercospora cladosporioïdes)*

Le cycle de développement de la maladie est assez aléatoire (selon les conditions de températures et d'humidité) et peut s'étendre de 15 jours à 9 mois de période de latence avant l'apparition des premiers symptômes visuels. Ces derniers peuvent s'exprimer sur feuilles ou sur fruits. On constate un jaunissement de la face supérieure de la feuille, et on observe sur la face inférieure des tâches grisâtres diffuses. La feuille contaminée finit par chuter. Les symptômes sur fruits correspondent à des tâches plus ou moins circulaires de 5 à 7 mm de diamètre et de coloration variable selon la maturité du fruit (ocre à marron sur des olives vertes et gris/bleu avec un halo pâle ou jaunâtre au cours de la véraison).

L'hiver 2020, doux et pluvieux, a été favorable aux contaminations, tout comme les conditions climatiques printanières. Une forte augmentation des symptômes a été observée au printemps/début d'été par rapport à 2019 notamment sur les variétés sensibles comme Aglandau, Cailletier et Salonenque.

Symptômes sur feuilles (en haut) et sur fruits (en bas) caractéristiques de la Cercosporiose

Crédit photo : France Olive

Maladies – Œil de paon

SOMMAIRE

De la même façon, les températures et la pluviométrie de l'automne ont été favorables au développement de la maladie mais peu de symptômes visibles ont été observés.

À l'inverse, sur le secteur drômois, les symptômes enregistrés ont été plus faibles que 2019.

Maladies – Dalmaticose

SOMMAIRE

Dalmaticose *(Camarosporium dalmaticum)*

Les symptômes observés sont causés par le développement du champignon *Camarosporium dalmaticum*. L'apparition de la Dalmaticose est fortement liée à la présence de piqûres de mouche de l'olive *(Bactrocera oleae).* Les symptômes sont typiques avec apparition d'une tache circulaire de couleur ocre dont le contour est bien défini et se distingue de l'épiderme du fruit.

Symptômes sur fruits caractéristiques de la Dalmaticose

Crédit photo : France Olive

Une forte augmentation des symptômes a été constatée en 2020 sur les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, la Drôme et le Vaucluse. Des symptômes ont été signalés très tôt en début de saison, et sont à mettre en relation avec une population de mouches importante et des piqûres associées précoces.

Sur certains secteurs, des pertes de récolte importantes ont pu être constatées.

Bactériose *(Pseudomonas syringae savastanoi)*

C'est une maladie causée par le développement de la bactérie *Pseudomonas savastonoi* à l'intérieur des tissus du végétal. Les symptômes observés sont typiques avec l'apparition de gales sur n'importe quel organe de la plante, le plus généralement sur les jeunes rameaux. Sa dissémination est assurée en partie par la pluie. Une fois installée sur la parcelle, cette bactérie est difficile à gérer puisqu'elle progresse rapidement à l'intérieur des tissus et se transmet par des blessures produites par la grêle, le gel ou lors d'interventions de manipulation des oliviers (blessure de taille, blessure de récolte, etc). La bactériose peut causer la mort de rameaux ainsi que l'affaiblissement général de l'arbre.

Symptômes sur rameaux caractéristiques de la Bactériose

Crédit photo : France Olive

Les symptômes ont eu tendance à régresser par rapport à 2019. C'est l'absence de conditions climatiques favorables (gel, grêle) qui explique ce constat. Il est important de rester vigilant sur les vergers où l'inoculum est présent, même s'il est latent.

Maladies - Fumagine

SOMMAIRE

Fumagine

Les symptômes sont causés par un ensemble de champignons (*Capnodium, Cladosporium* et *Alternaria*) qui se développent sur le miellat sécrété par certains ravageurs, comme la cicadelle blanche *Metcalfa Pruinosa* ou encore la cochenille noire de l'olivier *Saissetia oleae* (cf. partie ravageurs). Les champignons se répandent à la surface des feuilles et des rameaux en formant une couche opaque de couleur noire. Ce phénomène réduit voire stoppe la fonction chlorophyllienne des feuilles, ce qui entraine une asphyxie progressive des arbres.

Symptômes sur feuilles et rameaux caractéristiques de la Fumagine

Crédit photo : France Olive

D'importants symptômes ont été signalés sur plusieurs vergers des Alpes-Maritimes.

Autres maladies

Quelques cas de **Brunissement** ont été enregistrés sur la Drôme, le Var et le Vaucluse. Les symptômes s'expriment par une coloration brune de l'épiderme et un pourrissement de la pulpe du fruit. Ce phénomène entraine une dégradation de la qualité de l'huile. **La pression brunissement a été plus faible qu'en 2019. Les températures fraiches observées au cours du mois d'octobre ont limité l'apparition des symptômes de cette maladie.**

De la même façon qu'en 2019, de rares cas d'**Antracnose** ont été recensés dans le Var. **Les symptômes ont tendance à diminuer mais l'inoculum reste présent dans les vergers anciennement touchés.**

Ravageurs – Mouche de l'olive

SOMMAIRE

Mouche de l'olive *(Bactrocera oleae)*

Les conditions hivernales ont été favorables à la survie des pupes dans le sol, tout comme les conditions printanières qui ont été favorables à l'émergence des adultes de la 1ère génération. Le premier vol de mouches est enregistré entre mi-mars et mi-avril.

Le stade de réceptivité des olives (longueur olive > ou = à 10mm) a été atteint plus précocement qu'en 2019 :

- Dès la première quinzaine de juin sur les secteurs les plus précoces (littoral, variétés précoces, etc),

- Au cours de la deuxième quinzaine de juin sur les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, et les secteurs précoces des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes et du Var

- Sur l'ensemble des secteurs au cours de la première quinzaine de juillet.

Mouches de l'olive femelle (en haut) et mâle (en bas)

Crédit photo : C. Pinatel

Ravageurs – Mouche de l'olive

✓ Alpes-de-Haute-Provence

Par rapport à 2019, les captures observées en 2020 sont plus élevées en début de saison jusqu'à fin juillet (semaine 29). Les vols au cours du mois d'août sont similaires (semaine 30 à 35). En revanche, en 2019, à partir de septembre (semaine 36 à 41), une augmentation nette des captures a été enregistrée. Elle a été plus atténuée en 2020. Que ce soit en 2019 ou en 2020, la pression a été constante sur toute la saison. Au cours de la saison 2020, les dégâts observés (olives piquées/trouées) sont faibles voire inexistants. Les taux d'olives piquées ont augmenté seulement à partir de la fin octobre.

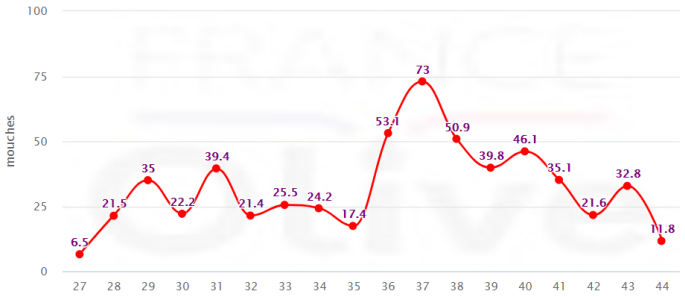

Évolution des captures en 2019

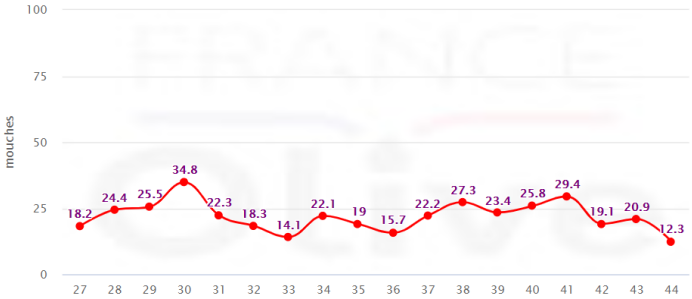

Évolution des captures en 2020

✓ Alpes-Maritimes

Globalement les captures enregistrées en 2020 sont plus élevées qu'en 2019. Elles sont assez irrégulières et il est difficile d'en dégager des tendances. On peut toutefois noter que les captures sont élevées dès début juillet (semaine 27) et qu'elles augmentent plus nettement à partir de début septembre (semaine 37). Que ce soit en 2019 ou en 2020, la pression a été constante sur toute la saison. Les dégâts observés (olives piquées/trouées) sont globalement moins importants que ceux enregistrés en 2019.

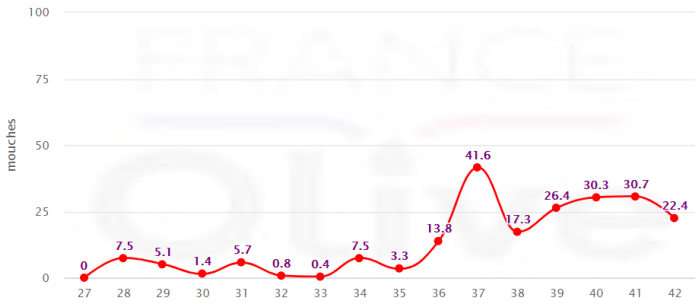

Évolution des captures en 2019

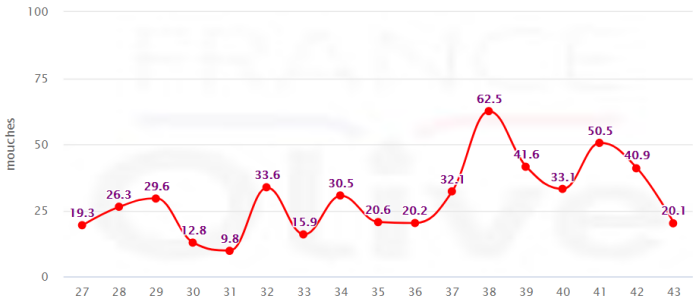

Évolution des captures en 2020

✓ Bouches-du-Rhône

La pression a été élevée et constante sur la saison que ce soit en 2019 ou en 2020. Les vols au cours de la période estivale sont similaires (semaine 27 à 35). À partir de début septembre (semaine 36), une augmentation nette des captures est enregistrée. Elle est légèrement moins marquée en 2020 qu'en 2019. Les dégâts observés (olives piquées/trouées) sont globalement moins importants que ceux enregistrés en 2019.

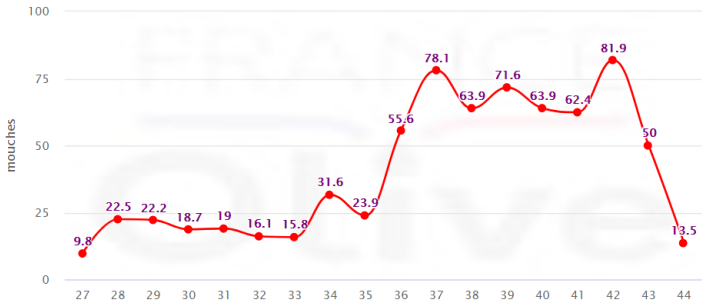

Évolution des captures en 2019

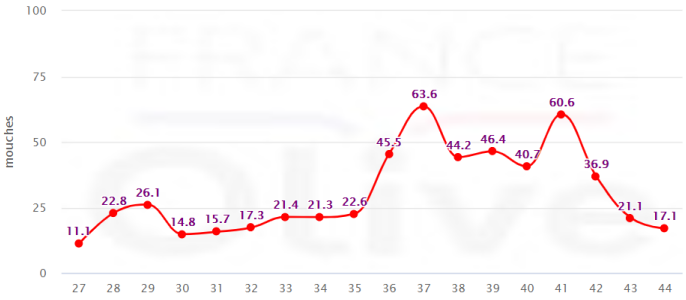

Évolution des captures en 2020

✓ Drôme

Seuls les captures de 2020 sont représentées sur le graphique car le réseau de piégeage de 2019 ne permet pas de visualiser une tendance de vol sur la saison. La pression a été élevée et constante dès le début de la saison. Une augmentation des vols est observée à partir de la semaine 40 (fin septembre-début octobre). Les dégâts observés (olives piquées/trouées) sur 2020 sont moins importants que ceux enregistrés en 2019.

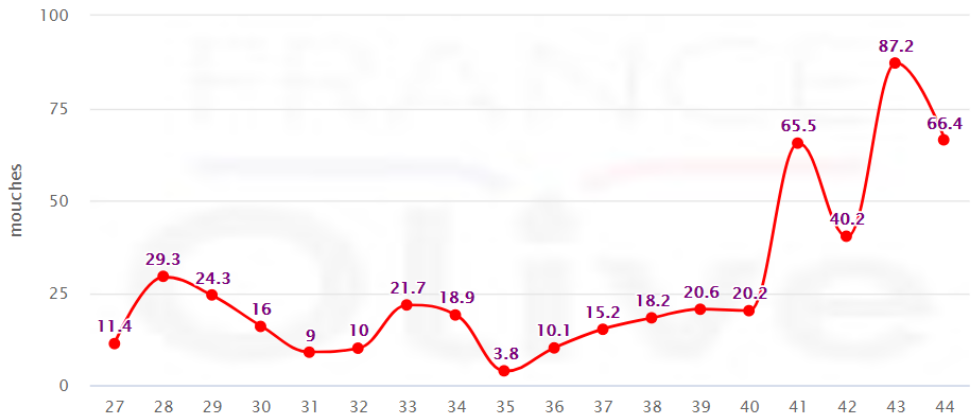

Évolution des captures en 2020

✓ Var

En 2020, les captures de début de saison (jusqu'à semaine 28) sont plus élevées qu'en 2019. Par opposition, les captures enregistrées au cours des mois de juillet et août sont plus importantes en 2019 qu'en 2020. Cette tendance s'accentue d'autant plus à partir de début septembre (semaine 35). Les dégâts observés (olives piquées/trouées) sont globalement moins importants que ceux enregistrés en 2019.

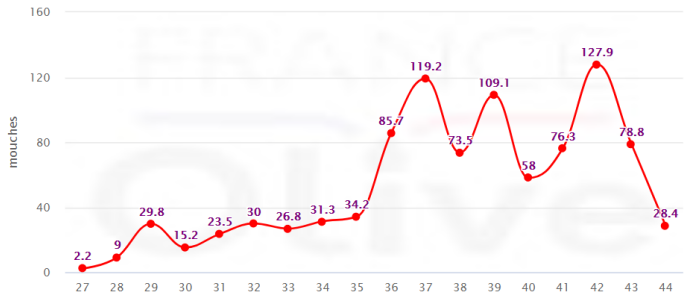

Évolution des captures en 2019

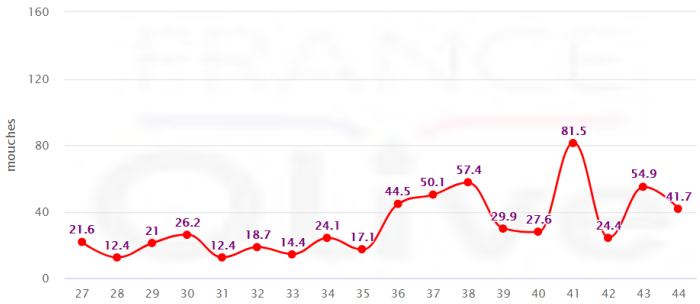

Évolution des captures en 2020

✓ Vaucluse

En 2020, les captures du début de saison jusqu'à fin août (semaine 27 à 35) sont globalement plus élevées qu'en 2019. En revanche, en 2019, à partir de début septembre (semaine 36), les captures ont fortement augmenté jusqu'à début octobre (semaine 41). Ce phénomène a été beaucoup plus atténué en 2020. Les dégâts observés (olives piquées/trouées) sont globalement moins importants que ceux enregistrés en 2019.

Évolution des captures en 2019

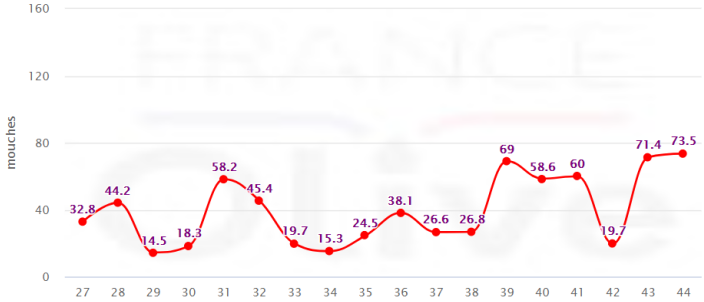

Évolution des captures en 2020

Ravageurs – Teigne de l'olivier

SOMMAIRE

Teigne de l'olivier *(Prays oleae)*

Les dégâts causés par la teigne sont liés à la 2ème génération de larve qui pénètrent à l'intérieur de l'amandon de l'olive (avant durcissement) et s'en nourrissent. L'olive ainsi « colonisée » finit par chuter.

Cette année des dégâts importants ont été enregistrés sur fruits sur les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône, la Drôme, le Var et le Vaucluse. De lourdes pertes de récolte ont été constatées sur les Alpes-de-Haute-Provence et la Drôme. La pression a été plus élevée qu'en 2019.

Symptôme sur fruit caractéristique de la Teigne de l'olivier
Crédit photo : France Olive

Cochenille

Cette année, plusieurs espèces de cochenilles ont été observées sur le territoire : cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*), cochenille *longispinus*, etc. Les dégâts associés sont souvent liés au développement de fumagine au niveau des sécrétions de miellat (cf. partie maladie).

Leurs présences semblent en augmentation pour l'année 2020.

Chenilles phytophages

En verger adulte, les dégâts ne doivent pas alerter. En revanche, sur de jeunes arbres, ils peuvent être pénalisants et entrainer des retards de croissance importants.

Des dégâts de pyrale du jasmin ont été observés sur jeunes vergers sur les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône. En 2020, la pression a été plus élevée sur l'ensemble des secteurs à l'exception des Alpes-de-Haute-Provence.

Cicadelle blanche *(Metcalfa pruinosa)*

Bien que la cicadelle blanche soit qualifiée de polyphage, les dégâts associés à sa présence sont à mettre en relation avec la sécrétion de miellat au niveau des feuilles et des rameaux, phénomène qui favorise le développement de fumagine (cf. partie maladie).

D'importants foyers ont été signalés sur les Alpes-Martimes. Sur ce secteur, la pression est plus élevée en 2020.

Metcalfa pruinosa adulte
(Crédit photo : J. Balajas)

Punaise diabolique *(Halyomorpha halys)*

Des individus de punaise diabolique ont été répertoriés sur les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et la Drôme

A l'heure actuelle, aucun dégât n'a été clairement associé à la présence de la punaise diabolique.

Punaise diabolique adulte
(Crédit photo : CA 26)

Cécidomyie des écorces *(Resseliella oleisuga)*

Les dégâts dommageables sont causés par les larves qui se développent sous l'écorce et perturbe la circulation de la sève. Les dégâts sont visibles par la nécrose de l'écorce qui prend une teinte rougeâtre. En général, l'impact sur l'arbre est modéré mais une baisse de vigueur peut être observée.

Cécidomyie des écorces
(Crédit photo : C. Pinatel)

Ravageurs – Cécidomyie des écorces

SOMMAIRE

Plusieurs foyers ont été observés dans le Var. La fréquence d'observation des symptômes est légèrement supérieure à 2019.

Hylésine *(Hylésinus oleiperda)*

Des foyers d'Hylésine (*Hylésinus oleiperda*) ont été recensés sur les secteurs des Alpes-Maritimes et du Var. Les dégâts sont causés par les galeries creusées sous l'écorce des rameaux par les larves xylophages. Ce phénomène, qui s'observe sur des arbres sains, entrave la circulation de la sève et conduit à l'assèchement des rameaux.

La pression a été plus élevée cette année.

Dégâts sur rameaux causés par l'Hylésine

(Crédit photo : CTO)

Neiroun (*Phloeotribus scarabeoides)*

Ce ravageur est un coléoptère xylophage de la famille des *Scolytidae*. Il est qualifié de parasite de faiblesse car les dégâts sont généralement observés sur des arbres peu entretenus et affaiblis. Sa présence est notable grâce à l'apparition de petits trous accompagnés d'amas de sciure au niveau des rameaux.

En 2020, la fréquence des foyers observés est faible mais l'intensité des symptômes observés est plus élevée.

Galeries larvaires de Neiroun sous l'écorce

(Crédit photo : CA 26)

Adventices

Sur les parcelles de référence, aucune problématique particulière n'est observée.

Les adventices envahissantes n'ont pas été signalées, pas de présence particulière d'ambroisie.

Avertissement

SOMMAIRE

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.
Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

France Olive - DURIEZ Jean-Michel

Centre Technique de l'Olivier - MESTDAGH Chloé

Observation

Julien Balajas – CTO
Corinne Barges – CIVAMBIO 13
Isabelle Casamayou – CIVAM 84
Célie Chaper – Coopérative du Nyonsais
Benoit Chauvin Buthaud – CA 26
Maud Damiens – CA 06
Lisa Gaoua – Coppérative La Balméenne
Sébastien Leverge – CTO
Nathalie Serra-Tosio – SIOVB
Alex Siciliano - GOHPL
Fanny Vernier – CA 83
François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.